Document généré le 25 avr. 2024 04:04

Relations

RELATIONS

Politique municipale : sortir du cul-de-sac

Catherine Caron

Numéro 768, octobre–novembre 2013

Politique municipale : sortir du cul-de-sac

URI : https://id.erudit.org/iderudit/70205ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)
1929-3097 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Caron, C. (2013). Politique municipale : sortir du cul-de-sac. *Relations*, (768), 11–12.

Tous droits réservés © Relations, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Politique municipale : sortir du cul-de-sac

Photo : © Pierre Crépô

CATHERINE CARON

La force avec laquelle des milliers de citoyens et de citoyennes peuvent se lever pour revendiquer leur place dans la vie démocratique de leur ville et du Québec peut être éloquente. Elle s'exprime dans le « À qui la rue? À nous la rue! » entendu lors du printemps 2012, le « maîtres chez nous » qui hante les mobilisations sur les enjeux énergétiques, notamment contre le gaz de schiste, en passant par le célèbre « Pas de casino dans notre quartier! » des résidents de Pointe Saint-Charles. Ces mobilisations sont toujours le signe d'une fissure, voire d'une rupture du lien, du contrat social unissant les citoyens à ceux et celles qui sont censés les représenter et protéger les droits fondamentaux et l'intérêt public. Bien au-delà des élections municipales du 3 novembre prochain, c'est ce lien à plusieurs égards brisé qui nous intéresse dans ce dossier; nous chercherons à en comprendre les causes et les voies de réparation.

Lorsque les débats qu'on cherche à étouffer éclosent grâce à l'action citoyenne ou au travail journalistique, l'imposture qui tient parfois lieu de « gouvernance » dans certaines municipalités est exposée. La commission Charbonneau en est un puissant révélateur. Les magouilles mafieuses et nauséabondes du film *Réjeanne Padovani* de Denys Arcand – tourné il y a 40 ans! – paraissent d'une désolante actualité et gangrènent encore des pans de la société québécoise. Sous l'influence de l'idéologie néoli-

bérale – qui entraîne une dévalorisation de l'ensemble de la sphère publique et une légalisation de fraudes fiscales –, elles se transforment en un cocktail corrosif.

L'emprise idéologique du néolibéralisme saute aux yeux lorsque des maires (Applebaum, Labeaume) parlent de leur ville comme d'une entreprise en concurrence avec d'autres et ayant les citoyens comme clientèle. Elle transparaît lorsque l'Union des municipalités du Québec confie la rédaction d'un projet aussi important que la Charte des municipalités à un cabinet privé, et non à des avocats de la fonction publique municipale. On la détecte aussi lorsque les élus municipaux omettent de mentionner la part de souveraineté qu'ils sacrifient de plus en plus sur l'autel du libre-échange, alors qu'ils revendiquent pourtant une véritable reconnaissance des municipalités en tant que gouvernements locaux – à cet égard, le *Livre blanc : le monde municipal s'approprie son devenir,* publié par l'Union des municipalités du Québec en 2012, contient une analyse et des propositions valables.

En effet, qu'adviendra-t-il lorsque des multinationales étrangères pourront obtenir, comme jamais auparavant, d'importants contrats publics municipaux grâce à l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne? Ce ne sera pas un antidote sans failles contre les pratiques de collusion et de corruption des firmes locales – la multinationale européenne Veolia l'a déjà démontré en participant au cartel des égouts à Montréal. Cela signifiera cependant une perte de contrôle démocratique sur nos choix collectifs, car des règles strictes interdiront désormais à nos villes d'utiliser plusieurs contrats publics majeurs comme leviers de développement local. Les Veolia de ce monde veulent le champ libre pour se développer comme elles le souhaitent, pour le bénéfice prioritaire de leurs actionnaires, sans *obligation* d'assurer des retombées à une collectivité à laquelle, au fond, elles n'appartiennent pas.

De telles préoccupations ne viendront guère hanter les prochaines élections, dont il semble qu'il y ait peu à attendre dans un contexte où tant les suites de la commission Charbonneau et des enquêtes de l'Unité permanente anticorruption, que les négociations d'une nouvelle entente Québec-municipalités, restent à venir. Pour s'en convaincre, on peut réfléchir aussi à la « valse des milliards » à laquelle se livre le gouvernement québécois. D'un côté, il entend récupérer les milliards de dollars de profits engrangés par les firmes privées grâce à la collusion et à la corruption, de l'autre, il a offert des millions et de belles perspectives de profits à Québecor Media – dans le dossier de l'amphithéâtre de Québec – en mettant le contrat à l'abri de la contestation citoyenne et de la surveillance du pouvoir judiciaire. Voilà une éthique et une démocratie à géométrie bien variable. Ce faisant, on déshabille souvent Jean pour habiller Jacques, en laissant de plus en plus de citoyens et de citoyennes du Québec en haillons.

Un profond changement de culture politique et de culture des affaires s'impose pour que la démocratie municipale se transforme au Québec et pour que les citoyens y occupent la place qui leur revient. Un bon coup de vent est nécessaire pour balayer l'atmosphère et nous aider à voir les éclaircies, le travail courageux d'élus et de citoyens engagés ensemble, de Gaspé à Saint-Camille en passant par Lac-Mégantic, dans la poursuite de l'intérêt public.

À la ville comme à la campagne, nous subissons les effets d'une étrange situation : nous vivons dans ce pays du Québec qui n'en est pas vraiment un et dans des municipalités qui ne sont pas vraiment des gouvernements locaux. Étrange état d'incomplétude qui doit nourrir non pas le repli et la médiocrité, mais nos aspirations et nos désirs d'autonomie, de justice sociale et d'émancipation. ●

« La société où nous vivons paraît tendue vers la plénitude ou du moins vers le plein (objets et biens durables, quantité, satisfaction, rationalité). En fait, elle laisse se creuser un vide colossal; dans ce vide s'agitent les idéologies, se répand la brume des rhétoriques. »
Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*